

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
3003 Berne

Par courriel à : netzplanung@astra.admin.ch

Brugg, le 5 avril 2018

Responsable: Gossin Diane
Secrétariat: Halter Liliane
Document: 180404_Prise de position_aménagement infrastructures routières

Projet relatif au plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2020-2030, aux grands projets à réaliser sur le réseau des routes nationales, ainsi qu'à l'étape d'aménagement 2019 des routes nationale avec le crédit d'engagement correspondant

Madame, Monsieur,

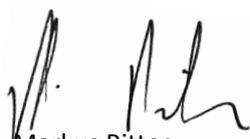
Dans votre courrier du 17 janvier dernier vous nous invitez à prendre position sur la consultation mentionnée en objet et nous vous remercions de nous offrir cette possibilité.

En effet, il est primordial de répondre aux besoins de la population au niveau de l'aménagement du réseau routier, notamment pour garantir un trafic de qualité et sécurisé. Les prévisions laissant entrevoir une hausse des embouteillages, des ralentissements et de la surcharge sur certains tronçons, il s'avère judicieux d'entreprendre des mesures.

Cependant, le besoin croissant de surface pour l'aménagement du réseau routier ne doit pas se faire au détriment des terres agricoles, lesquelles contribuent à la sécurité alimentaire mais aussi à l'entretien et à la qualité du paysage rural. En outre, nous tenons à nous assurer à ce que les ressources allouées au projet proviennent du fonds prévu à cet effet (FORTA), et ceci afin d'éviter une pression supplémentaire sur les dépenses faiblement liées de la Confédération.

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de ce dossier et en demeurant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Union Suisse des Paysans


Markus Ritter
Président


Jacques Bourgeois
Directeur